



*Elections cantonales 20 et 27 mars 2011*

*Canton Neuilly Nord*

*Candidate Mathilde THERY*

*Suppléant Thierry HUBERT*

M. le président d'Environnement 92

M. le président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Candidate aux élections cantonales dans les Hauts de Seine pour le canton de Neuilly Nord, je m'engage et témoigne pour promouvoir les valeurs de durabilité avec et pour Europe Ecologie - Les Verts.

A Neuilly, j'adhère localement à l'association Neuilly Puteaux Seine Ecologie (NPSE), membre d'Environnement 92. A ce titre, j'ai été nommée par votre conseil pour représenter Environnement 92 à la commission départementale de la nature et des paysages.

Par ailleurs, Thierry HUBERT, mon suppléant, urbaniste et investi depuis plus de 20 ans dans la vie locale neuilléenne et dans des associations environnementales, puisqu'il est vice-président de Neuilly Puteaux Seine Ecologie.

Bien sur, nous souhaitons respecter l'indépendance de votre Association Environnement 92 vis-à-vis de tout parti politique, mais nous considérons que notre engagement politique et associatif est cohérent et complémentaire.

En effet, il est évident que ce double instrument, constitue une double « caisse de résonance » qui permet de toucher au plus près chaque citoyen pour lui proposer des alternatives écologiques.

Aussi, c'est avec un grand plaisir que je répons ci-dessous aux questions de l'association.

1. Quelle sont vos options en matière de déplacements dans notre département ? Et en ce qui concerne la voirie, par exemple, les RD 1 et RD 7 que doit faire le département?

Les déplacements dans le département restent contraints par la circulation automobile encombrée, et par le manque de transport en commun.

Ainsi je propose des transports en communs en rocade autour de Paris adaptés à la forme de notre département, et surtout le développement des liaisons entre communes voisines.

Par ailleurs, mon souci sera le respect des circulations piétonnes, des trottoirs, passages piétons, afin de rendre aux piétons leur ville ! Ce ne sera plus aux piétons de descendre et traverser sur la chaussée, mais ce sera aux voitures de traverser « l'espace trottoir des piétons ». Cette conception de l'aménagement urbain est à fois très forte symboliquement, mais également une révolution en pratique : pour les poussettes, les chaises handicapées, etc.

La circulation et nos déplacements doivent s'effectuer sur un mode plus silencieux, moins polluant, un rythme de vie apaisé, mais en sécurité : les RD11, RD7 et RN13 doivent être améliorées pour les circulations douces et la place des automobiles ramenée à ce qu'elle sera lorsque le pétrole deviendra rare et cher.

Enfin, je me bats pour le développement des modes de circulation alternatifs (vélos, skate, roller), par des espaces réservés, sécurisés et des itinéraires adaptés d'une commune à l'autre (Exemple type, aujourd'hui, le trajet Neuilly-la défense est impossible à vélo) et une continuité le long des berges de la Seine (RD7 et RD1).

2. Le bien-être des Alto-séquanais est lié à la présence d'espaces verts. Le Président Sarkozy a souhaité, lorsqu'il présidait le département, que chaque habitant soit à 10 minutes de marche à pied d'un espace vert. Les quatre forêts de notre département constituent des espaces verts de grande qualité mais distribués géographiquement de manière hétérogène et leur entretien laisse à désirer depuis la suppression des subventions du Conseil général destinées à leur entretien. Que pensez-vous faire pour améliorer l'entretien et l'accès aux espaces verts et notamment forestiers de notre département ?

Le département dispose en effet d'espaces verts malheureusement mal répartis. Ce sont les poumons verts de notre agglomération, lieux de respiration et d'oxygénation, Ils sont essentiels à l'équilibre et à la santé de notre département. La conservation, l'entretien et le développement des espaces verts, de la biodiversité cultivée et de la biodiversité sauvage sont une de nos préoccupations majeures.

Beaucoup d'entre eux sont menacés et grignotés : il faut y mettre fin. Quelques-uns ont été réalisés et surtout les berges sont entretenues grâce à des initiatives associatives d'économie sociale et solidaire actuellement menacées par le désengagement du Conseil Général, Il faut sauver les forêts publiques en les classant et en finançant l'entretien de nos forêts : des formules mixtes d'économie sociale et solidaires doivent pouvoir y contribuer. Cela passe nécessairement par le retour des subventions initialement prévu, et par l'emploi de d'agents d'entretien. Cette dépense serait tout à fait légitime et bénéfique pour tous : les promeneurs, et leur sécurité, les riverains, et leur qualité de vie et d'air, l'emploi dans le département.

Cela pourrait également passer par la concession à des associations, telle que l'association « Espaces », alliant environnement et économie sociale et solidaire.

Il faut aussi créer des liaisons entre elles et la Seine comme des coulées vertes et écologiques, soutenir les communes qui créent des espaces verts (Nanterre récemment) et s'opposer aux projets de constructions sur les espaces verts des îles et berges de la Seine comme à Neuilly. Ainsi, dans ma circulaire professionnelle de foi, j'ai déclaré vouloir préserver les espaces verts et créer des connexions entre eux, Je pense qu'il faut aussi étendre les espaces verts et faire connaître, par des visites pour adultes et enfants les potagers et jardins collectifs pour que les anciens transmettent aux jeunes et aux enfants leurs connaissances mais aussi soutenir les associations qui contribuent à l'entretien des espaces verts et naturels et au maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) livrant des paniers biologique .

### 3. Et la Seine ? Quelle doit être la politique du département pour répondre à ses différentes fonctions : ludique, transport (passagers et marchandises), qualité de l'eau ?

La Seine est la voie verte et bleue de l'agglomération. Elle traverse et contourne notre département. C'est une chance incroyable pour le département, il y a encore quelques (dizaines...) années, on y organisait des bals, on y mangeait du poisson fraîchement pêché autour d'une table conviviale, on y transportait toute sorte de marchandises, et on s'y baignait !

Aujourd'hui, son visage et son « utilité » a bien changé : on a peu contrôlé le développement et les rejets des industries à ses abords, on a abandonné les modes de transports autres que la route (voies ferrées, voies navigables...), on a laissé en friche ses berges.

C'est un tout un territoire à reconquérir, en limitant la pollution à la source, et en proposant à ses riverains de trouver de nouvelles façon se s'en emparer : à l'image de Paris plage ?!

Cela nécessite du temps, des concertations entre communes, avec la mairie de Paris et tous les syndicats des voies navigables, communes riveraines, entreprises.... Mais pourrait ainsi redonner un souffle frais au département. Cela passe également par le soutien aux associations qui y contribuent et par le respect des zones inondables qui inapte à la construction car dangereuses en cas de crues peuvent être des lieux de nature et loisirs.

### 4. Quelles mesures préconiserez-vous pour favoriser le maintien et la relance de l'industrie, notamment par le développement des PMI et de l'artisanat ainsi que pour la formation professionnelle dans notre département ?

Pour l'emploi dans le département, il me semble que la mesure essentielle à promouvoir est la proximité. Il n'est plus sain ni durable de faire 1 heure de transport pour arriver sur son lieu de travail. Il faut développer l'emploi de proximité, et ainsi soutenir le développement des associations, crèches parentales, soutien scolaire, et leur professionnalisation, via l'embauche de salariés, ainsi que les commerces de proximité et l'artisanat, trop souvent dévalorisés ou victimes de « pas de porte » exorbitants.

Ils doivent trouver leur place en ville et le Conseil Général doit conduire une action de soutien à leur organisation et leur formation. Les petites industries doivent être sauvegardées car non seulement, elles produisent des biens de nécessité (emballages, papeteries, informatique, habillement, cycles,..) mais elles offrent des emplois en ville , de plus, elles sont plus aptes à maîtriser les rejets polluants, Elles doivent nécessairement correspondre à une demande locale.

L'attrait des grandes entreprises au territoire des hauts de seine, est une bonne chose pour la dynamique et l'emploi. Il faut veiller cependant, à ce que la Défense arrête de concentrer toutes les activités et que ces

dernières soient ainsi mieux réparties sur le territoire. La multiplication des tours sur le 92 est un phénomène que nous souhaitons voir s'arrêter au plus vite.

## 5. Cherté et pénurie sont les maîtres mots en matière de logement dans notre département. Quelle politique envisagez-vous de promouvoir dans ce domaine en complément des dispositifs existants?

Pour ce qui est des objectifs, une ville à taille humaine doit offrir à la fois logement, commerce de proximité, bureaux, espaces verts, espaces communs, etc. Les habitants doivent pouvoir habiter à une distance raisonnable de leur emploi c'est à dire dans un rayon de 4 à 5 kms, Le département doit conduire une réflexion sur l'habitat pour permettre à chacun d'habiter à proximité de son lieu de travail cela passe par un équilibre sur chaque commune entre emploi et personne active, entre nombre d'emplois et nombre de logements et entre logements privés et logements sociaux. Cette politique de recherche de mixité de l'habitat est indispensable, Les aides du département doivent accompagner les actions de l'Etat pour faire respecter le taux de 20% de logements sociaux et inciter à 30% de logements sociaux dans les nouveaux programmes.

En ce qui concerne les moyens, en premier lieu, il serait utile de se servir des dispositifs existants (Préemption, obligation de la construction d'un certain pourcentage de logements sociaux auprès d'un promoteur, rachat par la ville, changement de destination d'un immeuble...) afin d'atteindre les objectifs français de 20% de logements sociaux dans les communes. Cela doit pouvoir rendre accessible les logements dans nos communes aux loyers très élevés, aux jeunes (étudiants, ou jeune couple, et aux personnes à revenu faible).

Une fois ces outils utilisés à leur plein, ce qui est très rarement le cas, il existe des solutions alternatives intéressantes à développer ou à inventer, tel que le partage d'appartement intergénérationnel (services contre chambre), l'incitation à la location d'une chambre dans un appartement pour un étudiant... Il est nécessaire de réintroduire dans nos liens sociaux plus de solidarité.

Par ailleurs, le Conseil Général doit intervenir sur la Défense et alentours pour s'opposer aux tours projetées énergivores, créatrices d'ombre, et prolongeant la Défense, notamment celle sérieusement envisagée par le Maire sur l'île du pont, d'autant plus que le terrain est inondable et inconstructible.

## 6. Quelles sont vos orientations en matière de protection des forêts domaniales et du patrimoine bâti de notre département ?

La protection de forêts a déjà été abordée : elle est nécessaire pour pérenniser ces espaces de respiration. Tous les moyens doivent être employés : forêt de protection, PLU, ScoT, protection au titre des sites et espaces naturels, Mais ce qu'il faut c'est aussi un vrai schéma d'engagement du département à les protéger, les entretenir et les prolonger par des coulées vertes. C'est espaces sont l'avenir d'un cadre humain et naturel pour les habitants des agglomérations.

Le patrimoine bâti et notamment les différents types d'urbanisme centres anciens, rues, îlots, immeubles parisiens, cités-jardins, ensembles collectifs, pavillonnaires doivent être vus avec leur diversité, leurs atouts et leurs utilités. La variété qu'ils représentent fait la richesse du département. Ils doivent être préservés et ne peuvent évoluer que pour des besoins de réhabilitation, mises aux normes de confort et avec l'accord des habitants, Les nécessités de densification et notamment les projets du Grand Paris ne

sauraient être mis en œuvre sans respect du cadre existant et en toute intégration et lente évolution si elle est acceptée.

7. Si vous avez l'intention de saisir le Conseil Général d'autres sujets importants en relation avec l'environnement et le cadre de vie, merci de nous en faire part également et, le cas échéant, de préciser vos objectifs et projets.

Je profite de cet espace d'expression libre pour vous faire part d'un sujet qui me tient à cœur, étant donné que j'ai décidé d'en faire mon métier : notre santé et notre alimentation. Je souhaite favoriser la multiplication des initiatives en faveur de la bio, d'une alimentation plus «équilibrée et d'une connaissance de notre nourriture : l'introduction de produits biologiques dans les cantines scolaires, restaurants administratifs et d'entreprise, la sensibilisation des jeunes à ces problématiques, ainsi qu'à celles des déchets et gaspillages, la création de jardins potagers en ville, avec échanges d'expériences entre petits et grands, la mise en place d'AMAP (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) symbolisées par les paniers bio, l'ouverture de nouveaux magasins bio, le lancement de campagnes telles que 'Pas de pesticides dans ma ville'....

De plus, nous voulons saisir le Conseil Général sur le développement durable et l'intercommunalité qui progresse trop lentement. Nous voulons aussi l'interpeler pour une meilleure coordination avec Paris et la Région et donc les autres départements riverains.

Je vous remercie, du soin que vous avez porté à la lecture de mes propositions et espère que cela pourra enrichir nos intérêts communs.  
Veuillez accepter mes salutations distinguées,

Mathilde Théry, candidate pour Neuilly –Nord et son suppléant Thierry Hubert